# AFFAIRE DE RESPONSABILITÉS ET DROITS PARENTAUX : Que faire de ces formulaires pour la cour

Voici quelques astuces pour remplir ces formulaires :

- Utilisez toujours les noms légaux complets, et non des surnoms.
- Tapez à la machine ou écrivez lisiblement en caractères d'imprimerie. Des exemplaires vierges à remplir de ces formulaires sont disponibles sur notre site web :
  - http://courts.maine.gov/fees\_forms/forms
- Vous soumettrez chacun de ces formulaires à la cour. Avant cela, faites au moins deux copies de chaque formulaire rempli, une pour vous et une pour l'autre partie. Vous devrez trouver un endroit où faire des photocopies (par ex., une bibliothèque). Le greffier ne peut pas faire de photocopies pour vous.
- Si des enfants impliqués dans cette affaire reçoivent (ou ont reçu) une aide AFDC, TANF ou Medicaid, veuillez faire une copie supplémentaire et l'envoyer au Département des services sanitaires et humains (DHS). L'adresse se trouve sur le formulaire de demande. Vous devez également le faire si vous avez demandé au Département des services sanitaires et humains de percevoir les pensions alimentaires des enfants en votre nom.

## **ÉTAPE UN : Remplir les formulaires**

# DEMANDE DE DÉTERMINATION DE LA PATERNITÉ, RESPONSABILITÉS ET DROITS PARENTAUX, ENTRETIEN DES ENFANTS

La section en haut du formulaire s'appelle l' « en-tête ». Indiquez le lieu de la Cour du district (par exemple : « Bangor »). Le greffier y inscrira le numéro de dossier plus tard. Vous êtes le demandeur et l'autre partie est le défendeur. Écrivez votre nom légal complet sur la ligne avant « demandeur ». Écrivez le nom légal complet de l'autre partie sur la ligne avant « défendeur ». Remplissez le reste du formulaire. Vers la fin, « Le demandeur demande... », cochez toutes les cases qui s'appliquent. (Si vous n'êtes pas sûr, cochez la case, vous pourrez toujours laisser tomber la requête plus tard.) Vous devez signer le

formulaire devant un notaire (Notary Public). Vous pouvez en trouver une dans une banque, un bureau de services juridiques, par le biais de votre municipalité ou au greffe.

## DÉCLARATION SOUS SERMENT POUR L'ENTRETIEN DES ENFANTS

Remplissez l' « en-tête » de la même manière que sur le formulaire de demande. Remplissez le reste du formulaire au mieux de vos connaissances. Veuillez noter que vous devez dresser la liste de vos revenus de l'an dernier et les revenus escomptés de cette année séparément sous #1. Veuillez également noter que vous devez dresser la liste de tout autre revenu sous #2 et de tous les revenus en nature sous #3. Il se peut que vous ayez à chercher dans vos archives, si vous en avez, pour obtenir des informations financières. Vous devez signer ce formulaire devant un notaire (Notary Public). Une fois que le défendeur aura reçu la demande, la cour lui demandera de remplir le même formulaire d'état financier et de vous en envoyer un exemplaire.

# AFFAIRE DE DROIT DE LA FAMILLE ET INJONCTION PROVISOIRE

Vous devez utiliser le formulaire original que vous avez obtenu auprès du greffier. Il comporte la signature originale et le sceau du greffier. Vous ne pouvez pas utiliser de photocopie ou de version en ligne pour ce formulaire.

Remplissez l' « en-tête » de la même manière que sur le formulaire de demande. Indiquez le nom et l'adresse de la cour. Datez et signez le formulaire. Laissez les espaces de la deuxième page vides.

## FORMULAIRE DE DIVULGATION DE NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE

Vous êtes obligé aussi bien par la loi de l'État que par la loi fédérale de fournir votre numéro de sécurité sociale ainsi que celui de vos enfants. Ces informations sont recueillies sur le formulaire de divulgation de numéro de sécurité sociale qui sera mis sous enveloppe confidentielle dans votre dossier. Ce formulaire est inclus dans les documents fournis

#### **ÉTAPE DEUX : Signification des formulaires**

Vous devez maintenant donner des copies à l'autre partie. C'est ce que l'on appelle la « signification » des papiers de la cour. Le règlement de la cour stipule que vous devez le faire d'une des trois manières suivantes : Vous pouvez envoyer les papiers par courrier en demandant à l'autre partie d'accepter la « signification », vous pouvez envoyer les papiers par courrier recommandé, vous pouvez payer un sheriff pour qu'il remette les copies à l'autre partie.

## Signification par courrier

Envoyez ces papiers à l'autre partie ou remettez-les lui en main propre :

- Copie de la requête
- Copie de la sommation et de l'injonction provisoire
- Copie de la déclaration sous serment pour l'entretien des enfants
- Deux copies de l'accusé de réception de la sommation et de la demande (après avoir rempli l'en-tête sur les deux copies)
- Enveloppe-réponse affranchie

Le formulaire d'accusé de réception demande à l'autre partie une signature montrant qu'il/elle a reçu les papiers et devra les renvoyer sous 20 jours. Si vous recevez l'accusé de réception sous 20 jours, passez à l'Étape 3. Dans le cas contraire, vous devrez signifier les papiers d'une autre manière.

# Signification par courrier recommandé (certified mail)

Apportez ces papiers et une enveloppe à la poste :

- Copie de la requête
- Copie de la sommation et de l'injonction provisoire
- Copie de la déclaration sous serment pour l'entretien des enfants

Expliquez au postier que vous souhaitez envoyer ces papiers par courrier recommandé (certified mail). Assurez-vous de demander un justificatif de retour (return receipt) et une livraison restreinte (restricted delivery). Cela coûte plus cher et implique quelques étapes de plus. Les formulaires de courrier recommandé restreint (restricted certified mail) sont disponibles dans les bureaux de poste. Soumettez la carte verte que vous aurez reçue par la poste au greffier de la cour afin de prouver que l'autre partie a reçu les papiers.

#### Signification par le sheriff

Envoyez les pièces suivantes ou apportez-les en personne au bureau du sheriff :

- Copie de la requête
- Les orignaux de la sommation et de l'injonction provisoire, ainsi qu'une copie
- Copie de la déclaration sous serment pour l'entretien des enfants

Dans une lettre, ou en personne, demandez au bureau du sheriff de signifier les papiers à l'autre partie. Donnez l'adresse du domicile et/ou du lieu de travail de l'autre partie. L'agent qui « signifiera » les papiers remplira la page 2 de la sommation et vous rendra l'original. Le bureau du sheriff fait payer ce service (entre 25 et 40 dollars).

## **ÉTAPE TROIS : Remplissez les formulaires**

Remplissez la Fiche résumé affaire du droit de la famille, qui comporte ses propres consignes. Le greffier de la cour n'acceptera pas de verser vos papiers au dossier sans ce formulaire.

Dans les 20 jours qui suivent la signification de l'autre partie, remettez en main propre ou par courrier au greffier de la cour, les originaux de ces formulaires :

grei	ffier de la cour, les originaux de ces formulaires :
	La Fiche résumé
	La Demande
	Le ormulaire de divulgation du numéro de
	sécurité sociale
	La Déclaration sous serment pour l'entretien
	des enfants

]	La sommation (REQUISE quelle que soit la
	manière dont le signification a été effectuée e
	devant être soumise avec la signature de l'agent s
	vous avez eu recours aux services du sheriff)

- ☐ L'accusé de réception (si vous avez effectué la signification par courrier)
- ☐ La carte verte (si vous avez effectué la signification par courrier)

La cour vous fera payer un frais pour la soumission de vos papiers. Plus tard vous pourrez avoir à payer des frais de médiation (à partager entre les parties). Vous devez demander au greffier quels sont les montants exacts. Si vous n'êtes pas en mesure de payer les frais de la cour, vous pouvez demander au greffier de vous remettre une Requête d'exemption de paiement des frais et une déclaration sur l'honneur. Remplissez ces formulaires et signez-les en la présence d'un notaire (Notary Public). Puis soumettez ces formulaires au greffier accompagnés de vos autres documents. Un juge passera en revue votre situation financière et décidera si vous avez droit à une exemption des frais. Si l'exemption est rejetée, vous devrez payer les frais de dossier sous 7 jours. Si l'exemption est accordée, vous n'aurez pas à payer une partie ou la totalité des frais de la cour.

# ÉTAPE QUATRE: Conférence de gestion des affaires

Vous et l'autre partie devez assister à une conférence de gestion des affaires à la cour. Dans les deux semaines qui suivent les étapes ci-dessus, la cour vous avisera de la date et de l'heure de la conférence. Lisez tous les papiers que vous recevrez de la cour, y compris celui qui s'intitule : Informations importantes concernant la Conférence de gestion des affaires.

Si vous et l'autre partie vous accordez sur des arrangements temporaires pour vos enfants (par exemple, là où ils logeront, les visites de l'autre parent et la manière de les entretenir), vous pouvez remplir et soumettre un formulaire intitulé Certificat remplaçant la conférence de gestion des affaires. Vous pouvez vous procurer ce formulaire auprès du greffier. Vous et l'autre partie devez tous deux signer le certificat. Il se peut que vous n'ayez pas à assister à la conférence de gestion des affaires si vous soumettez un certificat

avant la date de la conférence. La cour vous enverra un avis par courrier si vous n'avez pas besoin d'y assister.

Si vous et l'autre partie souhaitez passer d'abord en médiation, vous pouvez demander à la cour un « report » de la conférence de gestion des affaires pour un maximum de 90 jours. Le greffier peut vous donner un formulaire intitulé « Report de conférence de gestion des affaires » que vous et l'autre parent ou un avocat doivent signer. Assurez-vous de payer les frais de médiation au moment de la soumission du formulaire de report auprès du greffier. Le greffier vous donnera la date de la médiation et la conférence de gestion des affaires se fera après la fin de la médiation.

#### RESSOURCES UTILES

**Vidéo :** La plupart des cours disposent d'une vidéo qui explique le processus judiciaire et vos droits et responsabilités. Si vous souhaitez visionner cette vidéo, veuillez contacter le greffier.

**Médiation :** Un médiateur peut être en mesure de vous aider vous et l'autre partie à arriver à un accord sur les questions relatives à votre affaire. La cour dispose d'une vidéo qui explique ce qu'est la médiation. La médiation peut se faire par le biais de la cour ou d'un médiateur privé.

Sensibilisation des parents: Un programme de sensibilisation des parents particulièrement conçu pour les parents en instance de divorce ou de séparation peut vous aider à vous concentrer sur les besoins de vos enfants. La cour peut ordonner que vous assistiez à une de ces séances de quatre heures.

**Tableau pour l'entretien des enfants :** Ces directives, conformément à la loi, sont fournies par le

Département des services sanitaires et humains et sont utilisées pour déterminer les obligations d'entretien en fonction des revenus. Ce tableau est disponible en ligne à l'adresse suivante :

http://courts.maine.gov/fees\_forms/forms/index.shtml ou auprès de tout greffe de la cour du district.

Pour plus de renseignements sur ces ressources, adressez-vous au greffier ou consultez le site de la branche judiciaire du Maine : http://courts.maine.gov

# FICHE RÉCAPITULATIVE SUR LES QUESTIONS DE DROIT DE LA FAMILLE

M.R. Civ. P. 5

**AVIS :** Ce formulaire est fourni à des fins de référence uniquement. Veuillez remplir la version anglaise de ce formulaire en anglais. Si vous avez besoin d'aide rendez-vous au Greffe et un interprète sera appelé.

Ce formulaire est utilisé pour la saisie de renseignements de base sur l'affaire et les parties dans nos dossiers. Vous devez remplir ce formulaire et le soumettre au Greffier lorsque vous soumettez votre plainte ou requête. Vous n'êtes pas obligé de donner un exemplaire de ce formulaire à l'autre partie.

exemplane de ce ic	mulane a radire p	ditie.						
	is déposez cette act							
TYPE D'ACTION	: (Cochez une cas	se)						X
☐ Divorce - Ave	c biens immobiliers	3		Divorce	e - Sans biens in	nmobiliers		
Responsabilités et droits parentaux (parents non mariés)				☐ Paternité (Détermination du père biologique de l'enfant)				ique de l'enfant)
☐ Séparation judiciaire				□Jugeme	nt étranger		O'	
☐ Autre question	relative au droit de	e la famille				. (1)		
TYPE DE SOUM	ISSION: (Cochez	une case)				15		
☐ Instance initia	le							
Requête à la suite	d'un jugement :	pour modifier po	our faire	appliquer	pour résistance	e Le No. o	le doss	sier initial est le :
_	ur le demandeur : r lors de l'affaire in	(Personne qui intente l	'action o	ou, dans les ca	s de requêtes à	la suite d'u	n juge	ment, nom du
Nom : Prénom		Deuxième prénom	Nom d	le famille	,	Nom de j	eune f	ĭlle
Adresse postale:			Ville	. **		Éta	at	Zip
Adresse physique	:		Ville			Éta	at	Zip
Sexe : Date de naissance :			e	Divulgation du numéro de sécurité sociale requis sur formulaire à part				
Tél. domicile :				Tél. travail				
Nom de l'avocat :		(0)		Identifiant of	lu barreau :			
	ur le défendeur : ( éfendeur lors de l'af	Personne qui fait l'obje	t de la si	gnification or	ı, dans les cas d	e requêtes	à la su	ite d'un jugement,
Nom : Prénom		Deuxième prénom	Nom o	de famille		Nom de je	une fil	lle
Adresse postale :		9	Ville				.t	Zip
Adresse physique:			Ville	e État			.t	Zip
Sexe : Date de naissance :				Divulgation formulaire à	du numéro de s	sécurité soc	ciale re	equis sur
Tél. domicile :	6			Tél. travail :				
Nom de l'avocat :	<del>/</del>			Identifiant d	lu barreau :			
Enfants mineurs (	des parties ci-dessu	us) Nom entier: Date	de naiss	ance:	Sexe:			
						Divulgation of requise	du nume	éro de sécurité sociale
						Divulgation or requise		éro de sécurité sociale éro de sécurité sociale
Date :				Si	ignature de (par	tie) (avocat	de la	partie)

COUR SUPÉRIEURE	COUR DU DISTRICT
No. de dossier	, sc. LieuNo. de dossier
No. de dossier	No. de dossier
ÉTAT DU MAINE/	
Demandeur	<b>AVIS</b> : Ce formulaire est fourni à des fins de référence uniquement. Veuillez remplir la version anglaise de ce formulaire en anglais. Si vous avez besoin d'aide, rendez
V.	vous au Greffe et un interprète sera appelé.
Défendeur	FORMULAIRE DE DIVULGATION
	CONFIDENTIELLE DE NUMÉRO DE SÉCURITÉ SOCIALE
	a discional discionali discional discional discionali discional discional discional di
Mon numéro de sécurité sociale est le	
Date :	Demandeur/Défendeur
	Demandeur/Defendeur
<u>Uniquement pour les affaires de droit de l</u>	a famille (divorce, responsabilités et droits parentaux)
1. S'il s'agit d'une affaire de droit de la fami également être divulgués :	lle, les numéros de sécurité sociale des enfants impliqués doivent
Nom de l'enfant	Numéro de sécurité sociale
C O	
CA O	
<u> </u>	
75	
2. Une demande de garde préventive est a	actuellement en cours, tribunal/numéro de dossier :
Ce formulaire est confidentiel et ne sera divu	llgué qu'à la demande du tribunal.

			Lieu	R DU DISTF: : le dossier :	RICT
V.	Demandeur	uniquement. formulaire en		la version angla avez besoin d'ai	
	Défendeur	Greffe et un	interprète sera app	beie.	
		PATI DROITS PAI M.R.	ANDE DE DÉT ERNITÉ, RESP RENTAUX, EN Civ. P. 10(a), 19	ONSABILIT TRETIEN D -A M.R.S. §§	ÉS ET ES ENFANTS 1553 & 1652
1. Le demandeur et le défendeur, q			s parents de ou		
Nom	Date de n	aissance	•	Adresse ac	tuelle
	<u> </u>		2,700		
	_		- Ov		
2. Le demandeur réside à ( <i>ville</i> )		, (con	nté)	, (é	tat)
déclaration sous serment d'adress auprès du Greffe ou à l' 3. Le défendeur réside actuellemen	'adresse suivan	te: http://co	urts.maine.go	v/fees_forms	/forms.
4. A. Dressez la liste du lieu de rés années :	idence du ou de	s enfants et a	vec qui il(s) a/o	ont vécu dans	les cinq dernières
Nom et adresse actuelle de la personne avec qui le(s) enfant(s) a/ont vécu	Dates où le ou le vécu avec cette p			e et État où le ou t vécu avec cette	
B. Le demandeur n'a été impliquétat concernant la garde du ou des en   Protection contre abus  Autre (décrire le type d'affaire	nfants à l'except	tion de ce qui			e dans quelqu'autre
C. Personne autre que les parties visite du ou des enfants à l'exception			ts ou ne revend	lique la garde	ou de droits de

FM-006, Rev. 04/14 French

5. (Cochez toutes les cases qui s'appliquent)	
☐ Aucune prestation d'assistance publique n'a ét OU	
• • • • • •	reçues ou le sont actuellement ou le seront pour le  ou les
enfants.	
ET	
l'adresse suivante : Support Enforcement Division Augusta, ME 04333-0011. (Une copie doit être ed d'assistance publique, le font actuellement ou le font Le Département des services sanitaires et hun enfants concernés. (Auquel cas, un exemplaire de	nains <b>a</b> délivré une ordonnance d'entretien pour le ou les e l'ordonnance doit être joint à cette demande). nains <b>a</b> été contactés pour mettre en place, passer en revue,
changer ou rane respecter reruentation a charette	in du ou des cinains.
LE DEMANDEUR demande que la cour : (Cochez	toutes les cases qui s'appliquent)
	The state of the s
19-A.M.R.S § 1558.  ☐ Détermine que les parties sont les parents du €	nux du ou des enfants mineurs conformément à la ntretien des enfants.  nt arriéré et ordonne son paiement.  ce et des dépenses médicales du ou des enfants.
&O	
Date :	
Avocat du demandeur :	Demandeur:
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
<u> </u>	T T
ÉTAT	DU MAINE
Comté	
Présenté en personne le demandeur su-nommé	, et ayant juré
que ces déclarations sont vraies.	, or a function
1	Devant moi,
Date :	···· · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	(Avocat à la cour) (Notaire) (Greffier adjoint)

		COUR DU DISTRICT
		Lieu : No. de dossier :
Demandeur :	v.	AVIS: Ce formulaire est fourni à des fins de référence uniquement. Veuillez remplir la version anglaise de ce formulaire en anglais. Si vous avez besoin d'aide, rendez vous au Greffe et un interprète sera appelé. Ce formulaire est également disponible à l'adresse Internet suivante: http://courts.maine.gov/fees_forms/forms
Défendeur : Adresse :		ASSIGNATION À COMPARAÎTRE DANS UNE AFFAIRE DE DROIT DE LA FAMILLE ET INJONCTION PROVISOIRE  19-A M.R.S. §§ 852 and 903
responsabilités et devez signifier un d'entretien d'enfassignation, de la serment, délivreztrouve au bas de l	ntenté une action contre vous pour un d droits parentaux, paternité ou entretien ne réponse par écrit à la demande et, fants complétée au demandeur dans le demande et de la déclaration sous serm les ou envoyez-les par courrier à l'avoc a page. Vous devez également soumett jours en les envoyant à l'adresse suivar	es motifs suivants : divorce, séparation judiciaire, d'enfants. Si vous souhaitez vous opposer à cette action, vous si les enfants sont mineurs, une déclaration sur l'honneur s 20 jours à compter du jour de la signification de cette ent ci-jointes. Pour signifier votre réponse et déclaration sous at du demandeur ou au demandeur, dont le nom et l'adresse se re votre réponse et votre déclaration sous serment originales à
Conformément au (1) vendent, trar ou conjointement nécessités de la vipermission de la c (2) restreignent ou	QUEMENT POUR LES ACTIONS DE ax dispositions 19-A M.R.S. §§ 852 et 9 asfèrent, donnent, grèvent, dissimulent c, à moins que cela soit fait (a) avec le coie, (c) dans le cadre normal d'une entrepeour. la liberté personnelle de l'autre partie ou le cour.	ON PROVISOIRE EDIVORCE ET DE SÉPARATION JUDICIAIRE)  103, il est ORDONNÉ que le demandeur et le défendeur ne : ou se défassent de tout bien qu'ils possèdent individuellement onsentement écrit des deux parties, (b) pour acheter des orise appartenant à l'une ou l'autre des parties, ou (d) avec la la de tout enfant naturel ou adopté de l'une ou l'autre des parties ; couverture de toute police d'assurance médicale.
VOUS CONSIDE JUSQU'A L'ARR OU LA MODIFI	ORDONNANCE DE LA COUR. SI VO RER COUPABLE D'OUTRAGE AU T IVEE DU PLUS RAPPROCHE DES EV	EN GARDE OUS DESOBEISSEZ CETTE ORDONNANCE LA COUR PEUT RIBUNAL. CETTE ORDONNANCE RESTERA EN VIGUEUR VENEMENTS SUIVANTS: (1) QUE LA COUR LA REVOQUE EMENT DEFINITIF ACCORDANT LE DIVORCE OU UNE E LE RECOURS.
Date : Cette sommation	(et injonction) est émise par :	(Avocat du demandeur) (Demandeur) : Nom : Adresse :
Greffier de la Cou	ur du District	

FM-038, Rev. 03/15 French

# INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LE DÉFENDEUR

Si vous ne signifiez ou ne soumettez pas de réponse à la plainte et, dans les affaires impliquant des enfants mineurs, une « déclaration sous serment d'entretien d'enfants » ou si vous ne comparaissez pas lorsqu'on vous avise de le faire, la cour pourrait accorder les requêtes du demandeur en votre absence.

Si vous ne souhaitez pas signifier et soumettre de réponse à la plainte mais que vous souhaitez que la cour vous entende sur des questions relatives à l'entretien des enfants, aux droits parentaux, à la division des biens conjugaux, à la pension alimentaire ou aux honoraires d'avocat, vous devez soumettre un formulaire de « comparution » et une déclaration sur l'honneur d'entretien d'enfants à la cour et comparaître à toutes les conférences et audiences de la cour. Vous devez donner au demandeur une copie de votre déclaration sous serment remplie, ainsi que de l'entrée de comparution. Le formulaire « déclaration sur l'honneur d'entretien d'enfants » et le formulaire de « comparution » peuvent être obtenus auprès du Greffe.

Si vous pensez disposer d'une défense face à la plainte du demandeur ou une revendication qui vous est propre contre le demandeur, vous devez vous adresser à un avocat. Les greffiers ne sont pas autorisés à donner des conseils juridiques.

## **AVIS AUX DEUX PARTIES**

Dans les affaires impliquant des enfants mineurs, les parties doivent assister à une conférence de gestion des affaires au tribunal. Dans les deux semaines qui suivent la soumission par le demandeur d'une preuve de signification de sommation, de la plainte et de la déclaration sous serment sur l'entretien des enfants, le tribunal vous avisera de la date et de l'heure de la conférence. L'avis vous sera envoyé par courrier postal. Vous devez rapidement donner à la cour par écrit votre adresse correcte et tout changement d'adresse. Si vous ne le faites pas, vous risquez de ne pas recevoir les avis de la cour, y compris l'avis portant sur la conférence de gestion des affaires.

AVIS IMPORTANT: Vous avez le droit de comparaître et d'être entendu à tous les événements de la cour (procès, audience, conférence, médiation). Si vous manquez de comparaître à chacun et tous les événements sans bonne raison, une action pourrait être prise dans le cadre de votre affaire et cela même en votre absence. Cela veut dire que la cour peut, en votre absence, émettre un ordre provisoire/temporaire OU tenir une audience finale et rendre un ordre ou jugement final concernant une ou toutes les questions relatives à votre affaire, y compris, mais sans limitation, la paternité ou parenté, les responsabilités et droits parentaux des enfants (garde, résidence, contact, visites, etc), l'entretien des enfants, l'entretien/pension alimentaire du conjoint, les honoraires d'avocat et la répartition des bien conjugaux et non conjugaux (dette, immobilier, véhicules, biens personnels, comptes de retraites et de pensions, etc). La cour a également la possibilité de rejeter tout acte de procédure de votre part si vous ne vous présentez pas. Il vous incombe de vous assurer que la cour ait votre adresse correcte. Tout changement d'adresse doit être fait par écrit, et délivré au Greffe en main propre ou par courrier postal.

# ÉTAT DU MAINE

			EIMI DO MIMILE
Comté de_		, sc.	
Le	(date), j'a	i signifié la plainte,	la sommation et l'injonction provisoire, ainsi que la déclaration sous serment concernant
l'entretien d	des enfants au défe	ndeur en délivrant d	es copies de ces documents à l'adresse suivante :
□ au défe	endeur susnommé	en main propre.	
□ à		(nom), personne d'	âge et de discrétion adéquats qui résidait alors au domicile habituel du défendeur.
□ à		7	(nom), qui est autorisé à recevoir une signification au nom du défendeur.
□ par (dé	écrivez l'autre mod	le de signification) :	
Coûts de la	a signification : 🖇		
Signifi	ication:	\$	
Déplac	cements:	\$	
Affran	nchissement:	\$	Signature de la personne effectuant la signification
Autre	: 45	\$	
Total	:0)	\$	
			Titre
О	Ou, signification ef	fectuée à l'aide d'une	e des options suivantes :
	Formulaire d'a	ccusé de réception (	ci-joint)
	Carte verte, jus	stificatif de retour (c	i-joint)
	Autre mode de	signification (ci-joi	nt)

	ETAT 1	DU MAINE	
COUR SUPÉRIEURE			COUR DU DISTRICT
	, sc.		Lieu
No. de dossier			No. de dossier
	Demandeur		formulaire est fourni à des fins de référence t. Veuillez remplir la version anglaise de ce
V	Défendeur	formulaire of	en anglais. Si vous avez besoin d'aide, rendez effe et un interprète sera appelé.
			SÉ DE RÉCEPTION DE SOMMATION T DE PLAINTE OU DE MOTION AVANT LE JUGEMENT M.R. Civ. P. 4(c)(1)
		AVIS	
manière à ce qu'elle soit reçue par l'expédi se peut que le tribunal vous demande de p suite d'un jugement.	teur dans les 20 jo payer les frais de	ours après qu'ell votre significati	ormulaire dans l'enveloppe-réponse affranchie de lle vous a été envoyée. Si vous ne l'envoyez pas, il tion de sommation et de plainte ou de requête à la la plainte ou requête pour vos archives.)
	DÉCL	ARATION	
En signant, datant et renvoyant le présent copie de la requête soumise à la suite d'un			une copie de la sommation ou de la plainte ou une
SÉPARATIONS JUDICIAIRES ET Risoumets pas de réponse à une plainte ou cour et que je ne suis pas présent aux co	ESPONSABILIT l'objection à une r onférences de la	<b>EÉS AND DRO</b> requête dans les cour ou aux au	OMPRIS LES AFFAIRES DE DIVORCE, DE OITS PARENTAUX, je comprends que si je ne s temps impartis par le statut ou le règlement de la udiences, un jugement pourrait être rendu à mon it demander que des ordonnances soient émises à
SÉPARATIONS JUDICIAIRES ET R souhaite soumettre de réponse à une plain droits parentaux concernant mes enfants, l conjugaux et non-conjugaux, je doit soum et audiences du tribunal. Je peux soume une plainte de divorce ou de responsabilite reconventionnelle, je comprends que cela	te mais si je souha a pension alimenta ettre un formulair ttre une Réponse és et droits parenta doit être fait da	TÉS AND DRO aite être entendu aire, l'entretien, re d'entrée de co et Demande re- aux. Si j'ai l'inte uns les 20 jours	OMPRIS LES AFFAIRES DE DIVORCE, DE DITS PARENTAUX, je comprends que si je ne lu sur des questions relatives aux responsabilités et , les honoraires des avocats et la division des biens omparution et être présent à toutes les conférences econventionnelle (Formulaires FM/186/FM-187) à tention de soumettre une Réponse et une Demande es qui suivent la signification de la plainte. Vous de toute cour de district (District Court) ou sur
Jet	Adress	se :	Signature
	77.41	-	

# **AVIS IMPORTANT**

IL VOUS INCOMBE D'AVISER LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE ET DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE. SI VOUS N'INFORMEZ PAS LE GREFFFIER DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE, IL SE PEUT QUE VOUS NE RECEVIEZ PAS LES AVIS DE CONFÉRENCES OU D'AUDIENCES.

	ETAT 1	DU MAINE	
COUR SUPÉRIEURE			COUR DU DISTRICT
	, sc.		Lieu
No. de dossier			No. de dossier
	Demandeur		formulaire est fourni à des fins de référence t. Veuillez remplir la version anglaise de ce
V	Défendeur	formulaire of	en anglais. Si vous avez besoin d'aide, rendez effe et un interprète sera appelé.
			SÉ DE RÉCEPTION DE SOMMATION T DE PLAINTE OU DE MOTION AVANT LE JUGEMENT M.R. Civ. P. 4(c)(1)
		AVIS	
manière à ce qu'elle soit reçue par l'expédi se peut que le tribunal vous demande de p suite d'un jugement.	teur dans les 20 jo payer les frais de	ours après qu'ell votre significati	ormulaire dans l'enveloppe-réponse affranchie de lle vous a été envoyée. Si vous ne l'envoyez pas, il tion de sommation et de plainte ou de requête à la la plainte ou requête pour vos archives.)
	DÉCL	ARATION	
En signant, datant et renvoyant le présent copie de la requête soumise à la suite d'un			une copie de la sommation ou de la plainte ou une
SÉPARATIONS JUDICIAIRES ET Risoumets pas de réponse à une plainte ou cour et que je ne suis pas présent aux co	ESPONSABILIT l'objection à une r onférences de la	<b>EÉS AND DRO</b> requête dans les cour ou aux au	OMPRIS LES AFFAIRES DE DIVORCE, DE OITS PARENTAUX, je comprends que si je ne s temps impartis par le statut ou le règlement de la udiences, un jugement pourrait être rendu à mon it demander que des ordonnances soient émises à
SÉPARATIONS JUDICIAIRES ET R souhaite soumettre de réponse à une plain droits parentaux concernant mes enfants, l conjugaux et non-conjugaux, je doit soum et audiences du tribunal. Je peux soume une plainte de divorce ou de responsabilite reconventionnelle, je comprends que cela	te mais si je souha a pension alimenta ettre un formulair ttre une Réponse és et droits parenta doit être fait da	TÉS AND DRO aite être entendu aire, l'entretien, re d'entrée de co et Demande re- aux. Si j'ai l'inte uns les 20 jours	OMPRIS LES AFFAIRES DE DIVORCE, DE DITS PARENTAUX, je comprends que si je ne lu sur des questions relatives aux responsabilités et , les honoraires des avocats et la division des biens omparution et être présent à toutes les conférences econventionnelle (Formulaires FM/186/FM-187) à tention de soumettre une Réponse et une Demande es qui suivent la signification de la plainte. Vous de toute cour de district (District Court) ou sur
Jet	Adress	se :	Signature
	77.41	-	

# **AVIS IMPORTANT**

IL VOUS INCOMBE D'AVISER LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE ET DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE. SI VOUS N'INFORMEZ PAS LE GREFFFIER DE TOUT CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE, IL SE PEUT QUE VOUS NE RECEVIEZ PAS LES AVIS DE CONFÉRENCES OU D'AUDIENCES.

Lieu:
fourni à des fins de référence uniquement anglaise de ce formulaire en anglais.  e, rendez-vous au Bureau du greffier terprète sera appelé.  ION SUR L'HONNEUR FRETIEN DES ENFANTS  Civ. P. 108(a)  de naissance  de requis sur formulaire à part
e naissancee requis sur formulaire à part
e requis sur formulaire à part
(zip)
-9-
(1B) \$
année     
_

5.		<del>-</del>		TRES ENFANTS sont impliqués dans cette affaire. (5) \$ Montant total. Saisissez ce
				montant à la ligne 4b de la
6.	Joignez une copie de	DAIRE DE L'ASSUR e votre fiche de prime d ce pour vous uniquemen	'assurance médica	
		ire que vous payez pour	l'assurance médico Saisissez ce	ale des (6) \$ e montant à la ligne 9 de la entretien des enfants
7.	FRAIS HEBDOMA	DAIRES DE GARDE	V	
		ants que vous payez pou ormation professionnelle	e. Sais	vailler (7) \$ sissez ce montant à la ligne 10 de la e sur l'entretien des enfants
8.	FRAIS MÉDICAU	X EXCEPTIONNELS		
	Montant réellement p Nom de l'enfant	payé pour les maladies p Raison des frais	oermanentes ou chr Montant	oniques de chaque enfant. (8) \$
				Montant total. Saisissez ce montant à la ligne 11 de la fiche
9.	Autres enfants vivant entretenir.		és dans cette affair	sur l'entretien des enfants re et que la loi vous oblige à  Date de naissance Relation de parenté avec vous
10	AUTRES FAITS Autres faits que vous ordonné pour l'entre		connaître et qui po	nurraient avoir un effet sur le montan
11.		os biens :  panque/CD \$	Actions/Obligation	oris véhicules de loisir) \$ ns \$
	Autre (tels que intéré	ets commerciaux ou assi	v rance-vie)	\$
	Solde actuel de vos d	dettes :	141100 (10)	Ψ
	Hypothèques \$	Prêts \$	Cartes de d	erédit \$ Autre \$
rev	us serment, et autant d'enus, actifs et dettes. te :		ration sous serment	est complète et comprend tous mes
_u			Sign	nature
Pre	ésenté en personne,			laré sur l'honneur, devant moi :
	te :			

COUR DU DIST	RICT		
Lieu			
No. de dossier No. de dossier AVIS : Ce formulaire est fourni à des fins de référence uniquement. Veuille anglaise de ce formulaire en anglais. Si vous avez besoin d'aide, rendez-vo			
lais. Si vous avez besoin d'aide, ren	dez-vous au		
elé. TRAVAIL POUR L'ENTRET	TIEN DES ENFANTS		
le travail supplémentaire er	i piece jointe		
M.R. Civ. P. 108(B)			
u temps) : ☐ Demandeur ☐ Défende	eur □ Les deux		
t qui a le plus de revenus doit figu			
, qui a le pius de levenus don liga	ioi comme ic parent		
☐ Demandeur ☐ Défende	eur 🔲 Ni l'un, ni l'autre		
☐ Demandeur ☐ Défende			
	eur   Ni l'un, ni l'autre		
fant Date d	le naissance		
	<i>y y</i>		
ins Pourvoyeur non principal de	Revenus combinés		
soins			
☐ Réserve d'auto-soutien			
☐ Sous le seuil de pauvreté			
\$			
27			
a.	_		
b.			
c.			
	_		
1.			
b.	C.		
b.	(Additionnez 6a et		
%	6b)		
/0	00)		
9 ans s'ils sont toujours au lycée) (	cf. consignes au dos.)		
le montant du tableau = \$			
le montant du tableau = \$			
onnez 8b et 8c): Total:	8		
Total :	9.		
Total .	9		
<del></del>			
Total:	10.		
Total:	11		
z les calculs sur la fiche de trava			
INES (Additionnez les lignes 8, 9,			
Total: 12			
DEUX SEMAINES :			
rvoyeur non principal de soins	Ф		
on d'entretien du pourvoyeur	\$\frac{7\text{h nor le liene 12}}		
	e 70 par ia figne 12)		
(of consigner on a			
byear non principal de soms pale	un ontrotton		
e /(	(Multipliez la lign ent assurance médicale (cf. consignes au c voyeur non principal de soins paie : de) (Demandeur) (Défendeur) (Ju		

# CALCUL DU « MONTANT DU TABLEAU » POUR LES LIGNES 8a, 8b, ET 8c DE LA FICHE DE TRAVAIL

- 1. Regardez le tableau d'entretien des enfants. Il est divisé en deux catégories d'âge. La partie de gauche est pour les enfants de moins de 12 ans. La partie de droite est pour les enfants de 12 ans ou plus.
- 2. Encerclez le montant dans le tableau sous les « revenus combinés des parents » qui sont les plus proches des « revenus combinés » de la **ligne 6c** de la fiche de travail. À partir de ce chiffre-là, tracez une ligne sur les deux catégories d'âge du tableau.
- 3. Dans la colonne « nombre d'enfants » de chaque catégorie d'âge, encerclez le nombre TOTAL d'enfants dans cette affaire. Le nombre que vous avez encerclé doit être le même sur le nombre que vous avez saisi à la **ligne 8a** de la fiche de travail.

Si vous avez des enfants de moins de 12 ans, tracez une ligne allant du nombre d'enfants encerclé dans la colonne jusqu'à la ligne tracée pour les revenus annuels combinés des parents. Encerclez le nombre où les lignes se rejoignent et saisissez le nombre que vous avez encerclé dans l'espace après le « montant du tableau » sur la **ligne 8b** de la fiche de travail.

Si vous avez des enfants de 12 ans ou plus, tracez une ligne allant du nombre d'enfants encerclé dans la colonne jusqu'à la ligne tracée pour les revenus annuels combinés des parents. Encerclez le nombre où les lignes se rejoignent et saisissez le nombre que vous avez encerclé dans l'espace après le « montant du tableau » sur la **ligne 8c** de la fiche de travail.

4. Par exemple, si vous avez **deux** enfants de moins de 12 ans et **deux** enfants de plus de 12 ans et des revenus annuels combinés de 18 000 dollars, utilisez la colonne pour **4** enfants dans les deux catégories d'âge. Les lignes « revenus annuels combinés » et « nombre d'enfants » doivent se rejoindre à \$30 dans la catégorie moins de 12 ans. Les lignes doivent se rejoindre à \$38 dans la catégorie plus de 12 ans.

Pour cet exemple, vous écririez ceci sur la fiche de travail :

- 8a. Nombre total d'enfants 4
- 8b. Nombre total d'enfants âgés de 0 à 11 ans  $\underline{2}$  multiplié par le montant du tableau \$30 = \$60
- 8c. Nombre total d'enfants âgés de 12 à 17 ans 2 multiplié par le montant du tableau \$38 = \$76

# POURVOYEURS NON PRINCIPAUX DE SOINS À REVENUS TRÈS FAIBLES

Quand les revenus du pourvoyeur non principal sont très faibles, d'autres règles s'appliquent au calcul de l'entretien des enfants. Ces règles sont expliquées dans les Directives d'entretien des enfants, 19-A M.R.S. § 2006(5)(C). Si les revenus du pourvoyeur non principal de soins tombent dans la catégorie de réserves d'auto entretien (la zone grise du tableau d'entretien des enfants), cochez la case dans la colonne pourvoyeur non principal de soins à côté de « réserves d'auto entretien » sur la fiche de travail d'entretien des enfants. Si les revenus du pourvoyeur non principal de soins sont plus faibles que tous les montants de revenus listés dans le tableau d'entretien des enfants, cochez la cas à côté de « sous le seuil de pauvreté » sur la fiche de travail d'entretien des enfants.

# CALCUL DU MONTANT POUR LA LIGNE 4c DE LA FICHE DE TRAVAIL (AUTRES ENFANTS VIVANT AVEC LE POURVOYEUR NON PRINCIPAL DE SOINS)

Si le pourvoyeur non principal de soins a l'obligation légale d'entretenir d'autres enfants vivant à son domicile, le pourvoyeur non principal de soins a le droit à un crédit. Le montant du crédit se trouve sur la ligne 4c. Pour déterminer le crédit à saisir sur la ligne 4c, suiviez les étapes détaillées dans les paragraphes 1, 2, 3 et 4 avec quelques changements. À l'étape 2, encerclez le montant du tableau sous « revenus annuels combinés des parents » le plus proche des revenus bruts totaux du pourvoyeur non principal de soins après toute déduction à la ligne 4b. N'encerclez pas les revenus bruts annuels combinés des deux parties dans ce cas-ci. À l'étape 3, dans la colonne « nombre d'enfants » dans chaque catégorie d'âge, encerclez le nombre total d'autres enfants vivant avec le pourvoyeur non principal de soins que le pourvoyeur non principal de soins doit entretenir par obligation légale. N'encerclez pas le nombre total d'enfants dans ce cas-ci.

Mise en garde : S'il y a un ordre d'entretien d'enfants en cours dans cette affaire, le crédit peut ne pas s'appliquer.

# CALCUL DE L'AJUSTEMENT ASSURANCE MÉDICALE POUR LA SECTION 13b DE LA FICHE DE TRAVAIL

Si le pourvoyeur non principal de soins paie les frais d'assurance médicale des enfants, l'obligation d'entretien hebdomadaire du parent doit être ajustée. Le montant de l'ajustement correspond aux frais d'assurance médicale des enfants (ligne 9). Saisissez le montant de la ligne 9 sur la ligne à côté de « ajustement assurance médicale ». Soustrayez ce nombre à l'obligation de soutien du pourvoyeur non principal de soins pour déterminer le montant qui doit être payer pour l'entretien.

Si le pourvoyeur non principal de soins paie les frais d'assurance médicale des enfants ou si aucun des parents ne paie les frais d'assurance médicale, saisissez 0 sur la ligne à côté de « ajustement assurance médicale ».

COUR SUPÉRIEURE	ÉTAT DU MAI				
No. de dossier	, sc.		No. de dossier		
v.	— ur fo	<b>AVIS</b> : Ce formulaire est fourni à des fins de référence uniquement. Veuillez remplir la version anglaise de ce formulaire en anglais. Si vous avez besoin d'aide, rendez vous au Greffe et un interprète sera appelé.			
	_Défendeur	FICHE COMPLÉMENTAIRE			
(Réservé à l'usage des pa Le form	e <b>complémentaire sur l'e</b> rents qui fournissent des s julaire FM-040 doit être p	soins de manière su réparé en premier	ubstantiellement éga lieu.)	ale.	
Le parent dont les revenus sont les  14. La part d'entretien hebdomac  (chiffre le plu		venus sont les plus	s élevés		
15. Droit à un entretien hebdome (ligne 8) x 1		dice	= 15		
16. La part d'entretien hebdomadaire accru du parent dont les revenus sont les plus faibles(chiffre le plus faible des lignes 7a et 7b) x (ligne 15) = 16					
17. La part d'entretien hebdomadaire accru du parent dont les revenus sont les plus élevés(chiffre le plus élevé des lignes 7a et 7b) x (ligne 8) = 14					
18. Obligation d'entretien accru (ligne 17) -	(ligne 16) = 18				
19. Obligation d'entretien parental probable Saisissez le montant de la ligne 14 ou 18, celui des deux qui est inférieur = 19					
20. Les frais supplémentaires doivent être partagés par les parents proportionnellement en fonction de leurs rever					
Frais	Montant hebdomadair	e Parent payan			
Assurance médicale			\$	\$	
(saisissez le montant de la ligne 9) Entretien des enfants			\$	\$	
(saisissez le montant de la ligne 10)			J J	Ψ	
Frais médicaux exceptionnels			\$	\$	
(saisissez le montant de la ligne 11)					
*PRE (HIP) = parent à revenus élevés	*PRF (LIP) = parent à revenus faibles	TOTAL:	\$	\$	
Ajusto (Si le PRE paie les frais, soustrayez soustrayez la part du PRE. N'incluez le PRE directement au pourvoyeur p 21. Obligation totale d'entretien	z pas à la ligne 20 le ou le parce que cela est pris en c	paie les frais, s montants payés p compte ailleurs dar			

# INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES À LA CONFÉRENCE DE GESTION DES AFFAIRES

Une conférence de gestion des affaires a été affectée à votre affaire de droit de la famille. Les parties et leurs avocats doivent y assister à moins que :

- Un certificat remplaçant la conférence (formulaire FM-054) ait été soumis à la cour avant la date de la conférence (ce formulaire est disponible sur le site web de la branche judiciaire : http://courts.maine.gov/fees\_forms/forms ou auprès du greffe de toute cour du district. Il ne peut être rempli que lorsque les parties s'accordent sur des dispositions temporaires pour les enfants);
- La conférence de gestion des affaires est reportée conformément aux Règles de procédure civile du Maine 110A(3)(A)(ii) ;
- Les parties se sont accordées sur une modification d'une ordonnance ou d'une jugement existants et ont soumis les documents nécessaires à la cour avant la date de la conférence.

Les questions suivantes feront l'objet d'une discussion à la conférence et une ordonnance pourra être rendue à ce moment-là ou lors d'une audience ultérieure si une motion de mesure provisoire n'a pas été soumise.

- 1. Dispositions temporaires pour les enfants, y compris le lieu de résidence, le contact entre les enfants et les parents, l'assurance médicale et l'entretien des enfants, la responsabilité provisoire du paiement des dettes périodiques et l'entretien conjugal provisoire (le cas échéant). Vous devez soumettre le formulaire FM-050, Déclaration sous serment d'entretien des enfants. Il est à remettre au plus tard trois jours avant la conférence.
- 2. Problèmes de contentieux.
- 3. Dates buttoirs pour faire passer l'affaire en résolution, pour l'échange d'informations (communication préalable) et pour la médiation.
- 4. Paiement des frais, y compris les frais de médiation de la cour et les honoraires des avocats.

# IL SE PEUT QU'ON VOUS ORDONNE D'ASSISTER À UNE MÉDIATION. VEUILLEZ VENIR À LA CONFÉRENCE PRÊT À PAYER UNE PARTIE DES FRAIS.

- 5. Date et heure de la prochaine rencontre à la cour. Si l'une des parties est défaillante ou si l'affaire implique l'établissement ou l'application d'une obligation d'entretien des enfants, une audience pourrait avoir lieu le jour de la conférence.
- 6. Renvoi devant le juge. Lorsque les responsabilités et droits parentaux sont contestés, les parties peuvent exercer leur droit d'avoir un juge qui détermine les responsabilités et droits parentaux temporaires. Pour ce faire, une des parties doit soumettre au greffier une requête par écrit avant la conférence ou au moment de la conférence.
- 7. Les autres questions pertinentes à l'affaire, y compris la participation à un programme d'éducation parentale, le test de paternité, la recherche d'emploi, l'affectation d'un tuteur à l'instance et une évaluation psychologique.

Le magistrat rendra, à la suite de la conférence, une ordonnance de gestion de l'affaire qui déterminera la marche à suivre et pourra rendre d'autres ordonnances, telles qu'une ordonnance temporaire ou une ordonnance qui fait appliquer l'obligation d'entretien des enfants.

## MISE EN GARDE

Si vous êtes la partie répondante et souhaitez faire objection à la demande ou la motion, une réponse doit être soumise dans les limites de temps établies par le règlement de la cour. N'attendez par le jour de la conférence de gestion des affaires pour déclarer vos objections.

Vous avez le droit de comparaître et d'être entendu à tous les événements de la cour (procès, audience, conférence, médiation). Si vous manquez de comparaître à chacun ou à tous les événements sans bonne raison, une action pourrait être prise dans le cadre de votre affaire et cela même en votre absence. Cela veut dire que la cour peut, en votre absence, rendre un ordre provisoire/temporaire OU tenir une audience finale et rendre une ordonnance finale ou jugement final concernant une ou toutes les questions relatives à votre affaire, y compris, mais sans limitation, la paternité ou parenté, les responsabilités et droits parentaux des enfants (garde, résidence, contact, visites, etc), l'entretien des enfants, l'entretien/pension alimentaire du conjoint, les honoraires d'avocat et la répartition des bien conjugaux et non conjugaux (dette, immobilier, véhicules, biens personnels, comptes de retraites et de pensions, etc). La cour a également la possibilité de rejeter tout acte de procédure de votre part si vous ne vous présentez pas.